

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'AMÉLIORATION D'HABITATS AQUATIQUES À LA SUITE DE CRUES EXCEPTIONNELLES

Québec, le 20 juin 2008. La Fondation de la faune du Québec, par l'entremise du volet entretien de son programme d'Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA), participe financièrement à la réfection d'aménagements fauniques dans le ruisseau Gendron et la rivière Charest, situés dans le bassin versant de la rivière Sainte-Anne.

En 2004 et 2005, de fortes crues ont occasionné d'importantes zones d'érosion dans ces cours d'eau et ont détérioré des aménagements destinés à l'omble de fontaine, réalisés en 2001. Afin de rétablir les milieux de vie du poisson et d'assurer la pérennité des aménagements en place, des travaux de réfection de quatre seuils ont été entrepris. La circulation des poissons et la qualité des habitats ont ainsi été favorisées.

L'objectif du volet « entretien » du programme AQHA est de corriger des ouvrages déjà financés par la Fondation, qui se sont détériorés malgré un entretien rigoureux par le promoteur. Face à une situation exceptionnelle, comme ce fut le cas pour la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA) en charge du ruisseau Gendron et de la rivière Charest, une intervention rapide et bien ciblée a pu être réalisée.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 646-1832
pierre.breton@riq.qc.ca
N/Réf. : 6203-519B

Renseignements :
M. Claude Grondin
Coordonnateur de projets
418 646-4907
cgrondin@riq.qc.ca